



PRÉFÈTE DE LA SOMME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Installations classées pour la protection de l'environnement

Commune de QUEND

Le public est prévenu qu'en application de l'arrêté préfectoral du 29 avril 2019, il sera procédé du 27 mai au 27 juin 2019 inclus, soit pendant 32 jours consécutifs, à une enquête publique sur la demande présentée par la société SAMOG, dont le siège social est situé ZI rue du Manoir, 76340 BLANGY-SUR-BRESLE, en vue d'obtenir l'autorisation de renouveler et de procéder à l'extension de la carrière de sables, graviers et galets, située sur le territoire de la commune de QUEND. Les informations relatives à cette procédure peuvent être demandées à la préfecture de la Somme (Service de coordination des politiques interministérielles - Bureau de l'environnement et de l'utilité publique).

L'ouverture de l'enquête publique sera annoncée dans la commune de QUEND ainsi que dans les communes de COLLINE-BEAUMONT, CONCHIL-LE-TEMPLE, FORT-MAHON-PLAGE, RUE, VILLERS-SUR-AUTHIE, incluses dans son rayon d'affichage, et sur le site Internet de la préfecture : www.somme.gouv.fr (politiques publiques /environnement /installations classées pour la protection de l'environnement / enquêtes publiques).

Pendant cette période, les pièces du dossier (dont l'étude d'impact, l'évaluation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale – conformes aux conditions prévues par les articles R 122-1 à R 122-14 du Code de l'environnement) ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés au secrétariat de la mairie de QUEND afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, à l'exception des jours fériés et chômés.

Le dossier sera également consultable sur le site Internet de la préfecture de la Somme et accessible depuis un poste informatique 51 rue de la République, 80000 Amiens, aux jours et heures habituels d'ouverture du bureau de l'environnement et de l'utilité publique, ainsi que dans les sous-préfectures d'Abbeville, Péronne et Montdidier, aux jours et heures habituels d'ouverture de celles-ci.

Les observations pourront également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie de QUEND, qui sera le siège de l'enquête, et seront annexées au registre de cette commune.

Monsieur Jean-Marie ALLONNEAU, qui assure les fonctions de commissaire-enquêteur, siégera à la mairie de QUEND : lundi 27 mai 2019 de 9 heures à 12 heures, samedi 8 juin 2019 de 9 heures à 12 heures, mercredi 19 juin 2019 de 16 heures à 19 heures, jeudi 27 juin 2019 de 14 heures à 17 heures.

Les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet en mairie de QUEND, ou adressées par écrit au commissaire-enquêteur et seront annexées au dit registre. Elles peuvent également être formulées par voie électronique à l'adresse suivante : pref-enquetespubliques@somme.gouv.fr (en précisant dans l'objet du message l'intitulé de l'enquête). Elles seront accessibles sur le site Internet de la préfecture ([http://www.somme.pref.gouv.fr/environnement/installations classées pour la protection de l'environnement / enquêtes publiques / Observations et propositions du public - courriels](http://www.somme.pref.gouv.fr/environnement/installationsclasséespourlaprotectiondel'environnement/enquetespubliques/Observationsetpropositionsdupublic-courriels)) dans les meilleurs délais. Les observations, publiées sans délai sur ce site Internet, seront systématiquement anonymisées dès leur arrivée en préfecture.

Par ailleurs toute personne intéressée pourra obtenir communication du rapport et des conclusions émis par le commissaire-enquêteur en s'adressant à la préfecture de la Somme (Service de coordination des politiques interministérielles - Bureau de l'environnement et de l'utilité publique), à la mairie de QUEND ou les consulter sur le site Internet de la préfecture sus-mentionné.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus. Elle sera prise par arrêté de la préfète de la Somme.

Amiens, le 30 avril 2019
Pour la préfète et par délégation,
L'attachée, cheffe de bureau

Brigitte LEGRAND